



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- REND hommage à monsieur Jean MONGIN, Président de l'association « Les Doigts d'Or », décédé le 30 janvier 2015.

- ENTEND une déclaration sur les événements tragiques survenus le 18 mars 2015 en Tunisie.

- EST INFORME de trois questions d'actualité qui seront abordées en fin de conseil.

- EST INFORME que les points n°03, n°04, n°08, n°09, n°11, n°14, n°17, n°18, n°20 et n°21 sont soumis au débat.

- EST INFORME du retrait du point n°08 de l'ordre du jour.

- APPROUVE le compte rendu du conseil municipal du 29 janvier 2015 – **A L'UNANIMITE.**

- EST INFORME des décisions prises par le maire en vertu de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales.

- ADOPTE le budget prévisionnel de l'exercice 2015 qui s'équilibre en dépenses et recettes, pour l'une et l'autre des sections du budget aux montants suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :	22 869 315 €
SECTION D'INVESTISSEMENT :	3 820 401 €

TOTAL **26 689 716 € – A LA MAJORITE.**

- DECIDE de baisser le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 1,26 point et de maintenir en 2015 les taux votés en 2014 pour la taxe d'habitation, le foncier bâti et non bâti :

- Taxe d'habitation : 15,19 %,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28,54 %,
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,22 %
- Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 8,32 % – **A LA MAJORITE.**

- ABROGE la délibération du 20 novembre 2014 portant adhésion au Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication – **A L'UNANIMITE.**

- PREND ACTE de la constitution du nouveau groupe « Ensemble, agissons autrement » et APPROUVE la modification de l'article 32 du règlement intérieur du Conseil Municipal fixant la répartition des signes par groupe dans la tribune du journal municipal. – **A LA MAJORITE.**

- DECIDE de créer, à compter du 1^{er} avril 2015, un poste de Rédacteur, catégorie B, filière Administrative. – **A L'UNANIMITE.**

- DECIDE de fixer le remboursement des frais de repas, lors des déplacements professionnels, aux sommes réellement engagées et dans la limite du forfait de 15,25 € par repas. – **A LA MAJORITE.**

- DECIDE la mise en œuvre des nouvelles dispositions de rémunération des assistantes maternelles à compter du 1^{er} Avril 2015 – **A LA MAJORITE.**

- **FIXE** les indemnités du maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux délégués – **A LA MAJORITE.**
- **ADOpte** dans le cadre du Budget primitif 2015, la répartition des subventions aux associations et organismes désignés pour un montant global de 534 340 € –**A LA MAJORITE.**
- **DECIDE** le versement d'une subvention exceptionnelle de 250 € à l'association AXE – **A L'UNANIMITE.**
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financements avec la Caisse d'allocations familiales pour l'année 2015 dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents, et à solliciter une subvention de 2 100 € auprès de la Caisse d'allocations familiales du Val d'Oise et du Conseil général du Val d'Oise – **A L'UNANIMITE.**
- **VALIDE** le rapport d'activités de l'année 2013 du Syndicat Intercommunal d'Enfouissement des Réseaux Télécommunications et Electricité de la Région de Conflans et Cergy. – **A L'UNANIMITE.**
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer les marchés avec les sociétés COLAS Ile de France Normandie (92230 Gennevilliers), pour le lot n°1, et ESPACE DECO (95300 Ennery) pour le lot n°2, pour les travaux de requalification de la place de la République et de ses abords – **A L'UNANIMITE.**
- **APPROUVE** le renouvellement de la participation de la ville au groupement de commande de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise pour le marché de sel de déneigement et produits fondants et **AUTORISE** monsieur le Maire à signer la convention de groupement de commande ainsi que tous les documents afférents – **A L'UNANIMITE.**
- **EMET** un avis favorable au projet de Plan de Gestion des Risques d'Inondation 2016-2021. – **A L'UNANIMITE.**
- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrées section AC n° 11, 17 et 18 sis 19 Chemin de Halage au prix et conditions de 21 525,00 €, **AUTORISE** monsieur le Maire ou l'adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, Transport et Plan de circulation à signer l'acte authentique et les documents afférents à cette acquisition, **DESIGNE** Maître HUCHET, 2 rue des Chênes Emeraude BP60009 - 95001 Cergy Cedex, en charge de la rédaction des actes. – **A LA MAJORITE.**
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer le marché de fourniture et livraison de repas et goûters en liaison froide et tous documents afférents avec la société SOGERES (92777 Boulogne Billancourt) – **A L'UNANIMITE.**
- **APPROUVE** l'application des plafonds et planchers des participations familiales tel que définis par la Caisse nationale d'allocations familiales pour l'année 2015 pour les tarifs d'accueil Petite enfance – **A L'UNANIMITE.**
- **AUTORISE** monsieur le Maire à signer le contrat avec la micro-crèche au « Village de Nounours » pour la réservation de trois berceaux à compter du mois de juillet 2015. – **A L'UNANIMITE.**
- **APPROUVE** le nouveau dispositif de préinscription des enfants en centre de loisirs durant les vacances scolaires - **A LA MAJORITE.**
- **EMET** un avis favorable à la demande de dérogation au principe du repos dominical du magasin MICROMANIA dans le cadre du PUCÉ du secteur du centre commercial Art de vivre – **A L'UNANIMITE.**

- AUTORISE monsieur le Maire à signer le protocole partenarial d'accord pour la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi pour la période 2015-2019 – **A L'UNANIMITE**.
- AUTORISE monsieur le Maire à solliciter une subvention à hauteur de 107 448,70 € pour l'opération « Référent parcours PLIE Eragny » 2015-2017 auprès de l'Association de Gestion des Fonds Européens dans le cadre du Fonds Social Européen et à signer tous les documents afférents – **A L'UNANIMITE**.
- PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du délégataire sur la gestion du marché d'approvisionnement de la Challe et des travaux 2014 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.
- ENTEND la réponse aux trois questions d'actualité sur l'aménagement de l'espace commercial place du 8 Mai 1945, le spectacle de début d'année et le salon nature et jardins.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 00 heures 15.

Étaient présents : Messieurs, Mesdames, Thibault HUMBERT, Maire, Jean-Pierre HARDY, Chantal BAGGIO, Abdelhakim BOUKDOUR, Monique MERIZIO (à partir de 22h45), Frédéric PARENT, Audrey JESPAS, Olivier FOURCHES, Nathalie BRAHAMI, Annabelle VICENTE, Adjoints au Maire, Joëlle MARTINEZ, Patrick BENSMAIL, Conseillers Municipaux Délégués, Marie-Madeleine COLLOT, Alain GAUDISSIABOIS, Pierre HERBELOT, Frédéric TOURNERET, Stéphanie AUVILLE, Aurélie LEBRUN, Alexandre KARADJINOV, Jérôme GONTIER, Uma SANKAR, Elodie SPRINGER, Anne-Sophie SIMOES CARVALHO, Philippe RELIN, Fadila BOUZIANE, Yannick MAURICE, Karim ZIABAT, Christelle BORCIER, Alexandre MAHOUDEAUX, Conseillers Municipaux représentant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés et représentés :

- Madame Monique MERIZIO a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre HARDY (jusqu'à 22h45)
- Monsieur Mamadou WADE a donné pouvoir à Madame Audrey JESPAS
- Madame Nadine VANNEUVILLE a donné pouvoir à Madame Chantal BAGGIO
- Monsieur Virgile EDRA GAS a donné pouvoir à Madame Annabelle VICENTE

Absent : Monsieur Stéphane CAPDET

Madame Marie-Madeleine COLLOT a été désigné comme Secrétaire de séance.